

Aperçu du fonds

Portefeuille FDP Obligations municipales, série A

24 mai 2024

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série A du Portefeuille FDP Obligations municipales que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec avec Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. au 1 888 377-7337, ou à <u>fonds@fdpgp.ca</u>, ou visitez le <u>www.fdpgp.ca</u>.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU	Code du fonds :	FPQ067	Gestionnaire du fonds :	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.
	Date de création de la série :	21 novembre 2023	Gestionnaire de portefeuille :	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.
	Valeur totale du fonds au 30 avril 2024 :	153 710 389 \$	Distributions :	Revenu (au cours de la dernière semaine de chaque mois) Gains en capital (entre le 15 et le 31 décembre de chaque année)
	Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,48 %	Placement minim	1 000 \$ (initial), 100 \$ (additionnel)

^{*} Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. peut renoncer à cette exigence.

Dans quoi le fonds investit-il?

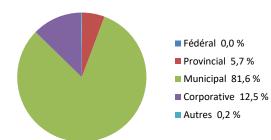
Le fonds vise à procurer un revenu régulier et préserver le capital investi. Le fonds investit principalement (soit directement, soit indirectement au moyen de placements qui lui procurent une exposition à ces titres) dans des obligations municipales notées ou non notées, principalement libellées en dollars canadiens. Le fonds peut également investir dans des titres d'emprunt notés principalement par DBRS Morningstar ou Standard & Poor's Global Ratings et principalement émis par des organismes publics et parapublics canadiens, de même que dans des titres d'emprunt émis par le gouvernement du Canada et les provinces canadiennes, des obligations corporatives de catégorie « investissement » principalement canadiennes, et dans des titres de d'autres fonds d'investissement qui sont compatibles avec son objectif de placement. Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans d'autres fonds, y compris des fonds gérés par Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. et des fonds négociés en bourse, et jusqu'à 10 % dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 avril 2024)

Province de Québec 2,75 % 1er septembre 2028 Banque nationale du Canada 5,219 % 14 juin 2028 Ville de Rouyn-Noranda 0,95 % 10 novembre 2025 Banque de Montréal 4,709 % 7 décembre 2027 Banque Toronto-Dominion 4,21 % 1er juin 2027 Société de transport de l'Outaouais 4,2 % 12 avril 2028 Municipalité de Lévis 2,5 % 28 février 2027 Ville de Westmount 4 0 % 16 mai 2028	3,9 % 3,4 % 3,3 % 3,3 % 3,2 % 3,0 % 2,9 %
Ville de Westmount 4,0 % 16 mai 2028	2,9 %
Ville de Rimouski (non garanti) 4,5 % Décembre 2027	2,7 %
Municipalité de Lévis (non garanti) 5,0 % Novembre 2028	2,7 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	31,4 %
Nombre total de placements :	74

Répartition des placements (au 30 avril 2024)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

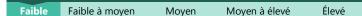
La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. estime que la volatilité de ce fonds est **faible**. Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Risques » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série A du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Quel a été le rendement du fonds? (suite)

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Rendement moven

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement composé annuel d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série A du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le fonds est en activité depuis moins d'une année civile.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition sur ce fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,48 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent des revenus réguliers et diversifiés pour leur répartition d'actifs:
- désirent investir dans une optique de sécurité et de préservation du capital;
- ont une tolérance aux risques faible.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds:
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommagesintérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds.

0,48 %

Ratio des frais d'opération (RFO)

Il s'agit du total de transactions du fonds.

0.00 % 0,48 %

Renseignement sur la commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi sur ce fonds.

3. Autres frais

Frais du fonds

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais à Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais d'opération à court terme Frais de substitution Frais de transfert de compte à une autre institution

Ce que vous payez*

Aucuns

Aucuns

- 50 \$ (transfert partiel)
- 175 \$ (transfert complet)
 - * plus les taxes applicables

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux

Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.

2, Complexe Desjardins

Tour de l'Est - 31e étage, C.P. 1116 Montréal (Québec) H5B 1C2 Courriel: fonds@fdpqp.ca Téléphone: 514 350-5050 Sans frais: 1888 377-7337

www.fdpqp.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeursmobilieres.ca.

